

Entre fin 2003 et fin 2019, les effectifs salariés du secteur hospitalier progressent de 13 %, passant de 1,20 million à 1,36 million de salariés (soit +0,8 % par an en moyenne). Le personnel médical en représente une part croissante. Mais les effectifs salariés hospitaliers ralentissent progressivement à compter de 2014, jusqu'à reculer en 2017 et 2018. Ils repartent légèrement à la hausse en 2019 (+0,2 %). Cette faible progression est portée par le secteur public, tandis que l'emploi hospitalier continue de se replier légèrement dans le privé. En 2020, la hausse des effectifs salariés du secteur hospitalier public est forte : elle atteint 1,9 %.

Entre fin 2003 et fin 2019, les effectifs salariés du secteur hospitalier augmentent de 13 % (soit 0,8 % par an en moyenne), passant de 1,20 million à 1,36 million de salariés (*graphique 1*). Les effectifs progressent plus fortement au cours de cette période dans le secteur privé (+19 %) que dans le secteur public (+12 %). Par conséquent, la part des effectifs du secteur privé augmente, passant de 21,7 % fin 2003 à 22,7 % fin 2019.

Le personnel médical et les infirmiers représentent une part croissante des effectifs salariés hospitaliers

Le personnel médical au sens large (médecins et assimilés¹, internes et sages-femmes) connaît la progression la plus forte entre fin 2003 et fin 2019. Sa part dans les effectifs salariés hospitaliers passe de 10,2 % à 12,1 % pendant cette période. En écho à l'extension des *numerus clausus* (+66 % entre ceux de 2003 et de 2018, incluant les passerelles, *numerus clausus* complémentaires et droits au remord), le nombre de médecins et assimilés augmente de 23 %, celui des internes et faisant fonction d'internes (FFI) de 85 % et celui des sages-femmes de 34 %.

Cependant, la tendance s'inverse pour les sages-femmes du secteur hospitalier privé depuis quelques années (*tableau 1*). Leur nombre recule désormais (-5,3 % entre fin 2013 et fin 2019), dans un contexte où le secteur privé réduit son implication dans les activités périnatales et où de

nombreuses maternités privées ont fermé (voir fiche 21, « La naissance : les maternités »). Dans le secteur public, en revanche, le nombre de sages-femmes continue de progresser (+4,8 % entre fin 2013 et fin 2019).

Les effectifs d'infirmiers augmentent de 23 % entre fin 2003 et fin 2019, une progression identique à celle du nombre de médecins et assimilés. Leur part dans les effectifs salariés progresse également, passant de 24,1 % à 26,0 % au cours de la même période. La part dans les effectifs salariés hospitaliers des aides-soignants (21,0 % fin 2019) et du personnel administratif (10,8 % fin 2019) reste globalement stable depuis quinze ans.

La part des « autres personnels soignants » (agents de service hospitalier, personnel de rééducation et cadres infirmiers notamment) recule ces dernières années, passant de 16,5 % fin 2013 à 15,3 % fin 2019. Cette situation reflète la baisse sensible des effectifs salariés de cette catégorie dans le secteur hospitalier public (-8,5 % entre fin 2013 et fin 2019), qui pourrait s'expliquer par la diminution récente des contrats aidés. Dans la fonction publique hospitalière (FPH), de nombreux contrats aidés concernent, en effet, les agents de service hospitaliers (ASH), profession majoritaire au sein du groupe des autres personnels soignants. Dans le secteur privé, les effectifs des autres personnels soignants sont moins dépendants des contrats aidés et ont continué d'augmenter jusqu'en 2017. Ils se replient depuis.

1. Dans cette fiche, la catégorie « médecins et assimilés » comprend les médecins, les odontologistes et les pharmaciens.

En 2019, la légère hausse des effectifs salariés hospitaliers est portée par le secteur public

Depuis 2010, les effectifs salariés hospitaliers ralentissent : leur taux de croissance annuel passe de 1,6 % fin 2010 à -0,4 % fin 2018. En 2019, ils connaissent une légère hausse, de 0,2 %. Mais cette reprise concerne uniquement le secteur public, les effectifs salariés se repliant de nouveau légèrement dans le secteur hospitalier privé (tableau 1).

Dans le secteur public, les effectifs salariés hospitaliers progressent de 0,2 % entre fin 2018 et fin 2019 (+2 200 salariés). Cette légère progression concerne presque uniquement le personnel médical, qui poursuit sa hausse comme les années précédentes, et dont le nombre de salariés augmente de 1,9 % (+2 600 salariés). Cette progression reste, comme les années précédentes, nettement plus forte que celle des effectifs salariés d'infirmiers (+0,1 %), tandis que les effectifs de personnel non soignant sont stables. Cependant, le nombre de salariés de la catégorie « autres personnels soignants » continue de diminuer dans le secteur public (-0,4 %), notamment avec la baisse du nombre de contrats aidés qui se poursuit dans la FPH.

Dans le secteur privé, les effectifs salariés hospitaliers enregistrent un léger repli entre fin 2018 et fin 2019 (-0,1 %, soit -200 salariés), dans le prolongement de la baisse des deux années

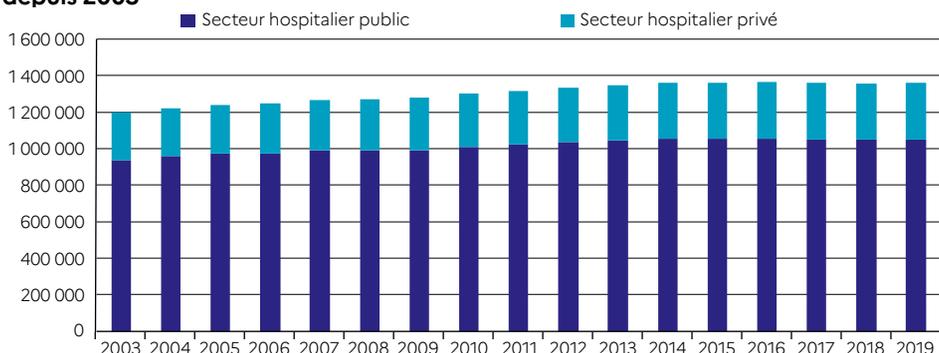
précédentes. C'est le résultat du recul marqué du nombre de salariés aides-soignants (-1,2 %, soit -800 salariés) et de la catégorie « autres personnels soignants » (-0,8 %, soit -500 salariés). Les effectifs de salariés continuent également de reculer dans la filière administrative (-0,2 %, quoique de manière plus modeste qu'en 2018, et pour les sages-femmes (-1,9 %). En revanche, les effectifs salariés des autres catégories de personnel médical (médecins et assimilés, internes et FFI) connaissent une nouvelle progression entre fin 2018 et fin 2019, un peu plus marquée que celle observée dans le secteur public pour les médecins et assimilés.

En 2020, les effectifs salariés du secteur hospitalier public rebondissent

Les données utilisées pour calculer l'évolution des effectifs salariés du secteur hospitalier permettent de fournir une estimation à fin 2020 uniquement pour le secteur public (voir encadré Sources et méthodes). Ces données indiquent qu'entre fin 2019 et fin 2020, la progression des effectifs salariés du secteur hospitalier public s'accroît nettement (+1,9 %, +20 100 salariés). Ce rebond concerne pratiquement toutes les catégories de personnel.

La progression des effectifs salariés de personnel médical du secteur hospitalier public s'accroît

Graphique 1 Évolution des effectifs salariés du secteur hospitalier au 31 décembre, depuis 2003



Note > Le secteur hospitalier privé comprend les établissements privés à but non lucratif (dont les Espic) et ceux à but lucratif (cliniques privées).

Champ > Salariés du secteur hospitalier présents au 31 décembre (personnes physiques y compris contrats aidés ; hors stagiaires, externes et apprentis), France (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris les SSA.

Sources > Insee, Siasp et DADS ; DREES, SAE ; traitements DREES.

Tableau 1 Effectifs salariés au 31 décembre des secteurs hospitaliers public et privé depuis 2013

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Évo- lution 2013- 2019	Évo- lution 2018- 2019	Évo- lution 2019- 2020
Salariés du secteur hospitalier public	1 046 984	1 053 661	1 054 546	1 053 194	1 051 282	1 048 366	1 050 578	1 070 691	0,3 %	0,2 %	1,9 %
Personnel médical	128 888	130 830	132 941	133 571	135 301	136 318	138 887	142 089	7,8 %	1,9 %	2,3 %
Médecins et assimilés	88 788	89 221	89 713	89 865	90 709	90 877	92 319	94 499	4,0 %	1,6 %	2,4 %
Internes et FFI	27 422	28 719	30 274	30 769	31 532	32 284	33 279	34 189	21,4 %	3,1 %	2,7 %
Sages-femmes	12 678	12 890	12 954	12 937	13 060	13 157	13 289	13 401	4,8 %	1,0 %	0,8 %
Personnel non médical soignant	645 100	648 916	648 065	646 997	643 032	638 606	638 208	650 038	-1,1 %	-0,1 %	1,9 %
Infirmiers	257 978	260 262	260 952	262 756	262 839	263 105	263 247	267 331	2,0 %	0,1 %	1,6 %
Aides-soignants	225 091	226 562	227 079	226 705	227 269	226 741	226 748	230 264	0,7 %	0,0 %	1,6 %
Autres personnels soignants	162 031	162 092	160 034	157 536	152 924	148 760	148 213	152 443	-8,5 %	-0,4 %	2,9 %
Personnel non médical non soignant	272 996	273 915	273 540	272 626	272 949	273 442	273 483	278 564	0,2 %	0,0 %	1,9 %
Filière administrative	105 844	106 189	106 278	105 468	105 394	105 450	105 371	107 524	-0,4 %	-0,1 %	2,0 %
Autres personnels non soignants	167 152	167 726	167 262	167 158	167 555	167 992	168 112	171 040	0,6 %	0,1 %	1,7 %
Salariés du secteur hospitalier privé	303 107	307 001	308 753	313 784	311 438	309 277	309 118	n.d.	2,0 %	-0,1 %	n.d.
Personnel médical	22 904	23 499	23 856	24 687	24 812	25 020	25 333	n.d.	10,6 %	1,3 %	n.d.
Médecins et assimilés	16 726	17 141	17 469	18 196	18 323	18 583	18 922	n.d.	13,1 %	1,8 %	n.d.
Internes et FFI	2 201	2 365	2 434	2 512	2 570	2 599	2 645	n.d.	20,2 %	1,8 %	n.d.
Sages-femmes	3 977	3 993	3 953	3 979	3 919	3 838	3 766	n.d.	-5,3 %	-1,9 %	n.d.
Personnel non médical soignant	208 459	210 498	211 631	214 540	213 414	211 332	210 287	n.d.	0,9 %	-0,5 %	n.d.
Infirmiers	86 945	88 491	89 412	91 091	90 866	90 677	90 834	n.d.	4,5 %	0,2 %	n.d.
Aides-soignants	60 268	60 620	60 648	61 260	59 899	59 840	59 104	n.d.	-1,9 %	-1,2 %	n.d.
Autres personnels soignants	61 246	61 387	61 571	62 189	62 649	60 815	60 349	n.d.	-1,5 %	-0,8 %	n.d.
Personnel non médical non soignant	71 744	73 004	73 266	74 557	73 212	72 925	73 498	n.d.	2,4 %	0,8 %	n.d.
Filière administrative	40 678	41 268	41 287	42 100	42 246	41 775	41 674	n.d.	2,4 %	-0,2 %	n.d.
Autres personnels non soignants	31 066	31 736	31 979	32 457	30 966	31 150	31 824	n.d.	2,4 %	2,2 %	n.d.
Ensemble du secteur hospitalier	1 350 091	1 360 662	1 363 299	1 366 978	1 362 720	1 357 643	1 359 696	n.d.	0,7 %	0,2 %	n.d.
Personnel médical	151 792	154 329	156 797	158 258	160 113	161 338	164 220	n.d.	8,2 %	1,8 %	n.d.
Personnel non médical soignant	853 559	859 414	859 696	861 537	856 446	849 938	848 495	n.d.	-0,6 %	-0,2 %	n.d.
Personnel non médical non soignant	344 740	346 919	346 806	347 183	346 161	346 367	346 981	n.d.	0,7 %	0,2 %	n.d.

n.d. : non disponible.

Note > Le secteur hospitalier privé comprend les établissements privés à but non lucratif (dont les Espic) et ceux à but lucratif (cliniques privées).**Champ >** Salariés du secteur hospitalier présents au 31 décembre (personnes physiques y compris contrats aidés ; hors stagiaires, externes et apprentis), France (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.**Sources >** Insee, Siasp et DADS ; DREES, SAE ; traitements DREES.

pour la troisième année consécutive ; elle atteint 2,3 % en 2020, soit +3 200 salariés (après +0,8 % en 2018 et +1,9 % en 2019). Cette accélération concerne surtout les médecins et assimilés. La dynamique du nombre de salariés reste équivalente à celle de l'année précédente pour les internes et FFI d'une part, pour les sages-femmes d'autre part (tableau 1), la progression étant plus soutenue pour les premiers.

Les effectifs de personnel soignant non médical du secteur public rebondissent en 2020 (+1,9 %, après -0,1 % en 2019). En particulier, les effectifs salariés d'infirmiers et d'aides-soignants

progressent de 1,6 % alors qu'ils étaient quasi stables l'année précédente. En outre, le nombre de salariés de la catégorie « autres personnels soignants » repart à la hausse, après cinq années de baisse continue. Il progresse de 2,9 % entre fin 2019 et fin 2020 (+4 200 salariés).

Enfin, après plusieurs années de relative stabilité, les effectifs salariés de personnel non soignant du secteur public augmentent nettement, eux aussi, entre fin 2019 et fin 2020 (+1,9 %, soit +5 100 salariés). Ce rebond concerne aussi bien les salariés de la filière administrative (+2,0 %) que ceux des autres personnels non soignants (+1,7 %). ■

Encadré Sources et méthodes

Champ

Effectifs salariés, en personnes physiques, rémunérés au 31 décembre par les établissements du secteur hospitalier en France (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le service de santé des armées (SSA). Le secteur hospitalier privé regroupe les établissements privés à but non lucratif (dont les établissements de santé privés d'intérêt collectif [Espic]) et ceux à but lucratif (cliniques privées). La notion d'établissement mobilisée ici correspond à celle du répertoire Sirene (un établissement est repéré par son numéro Siret). Un établissement appartient au secteur hospitalier si son code d'activité principale (APE) est celui des « activités hospitalières » (codé 8610Z dans la Naf rév. 2). Ce champ englobe le champ des établissements de santé au sens de la statistique annuelle des établissements (SAE), mais en étant un peu plus large en raison de la maille utilisée qui est le Siret. Ainsi, il peut parfois englober, en plus des Finess des établissements de santé, quelques Finess d'établissements non sanitaires : établissements médico-sociaux ou centres de formation aux métiers sanitaires et médico-sociaux, par exemple.

Sources

La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs fournissent annuellement et pour chaque établissement un certain nombre d'informations relatives à l'établissement et aux salariés (la nature de l'emploi et la qualification, le montant des rémunérations versées, etc.). Il convient de distinguer la DADS, en tant que formalité déclarative, du fichier statistique dit « DADS grand format » (DADS-GF) produit par l'Insee, qui sert à estimer les effectifs salariés du secteur hospitalier privé jusqu'en 2016. À compter de 2017, et pour prendre en compte la disparition progressive de la DADS dans le secteur privé, les effectifs salariés du secteur hospitalier privé sont estimés à l'aide d'un fichier de diffusion, produit par l'Insee à partir des DADS et des déclarations sociales nominatives (DSN). En outre, le fichier du système d'information des agents du secteur public (Siasp) exploite les informations contenues dans la DADS sur le champ de la fonction publique. Il intègre des concepts et des variables caractéristiques du secteur public, liés notamment au statut de l'agent (grade, échelon, indice, etc.). C'est ce fichier Siasp qui est mobilisé pour estimer les effectifs salariés du secteur hospitalier public. Enfin, les données de la SAE sont utilisées pour estimer les effectifs salariés hospitaliers de Mayotte et du SSA, mais aussi pour partager les effectifs d'internes et faisant fonction d'internes, intégralement recueillis dans Siasp, entre public et privé.

Méthodologie

Pour chaque année depuis 2010, les séries d'effectifs salariés sont produites, pour chacun des groupes professionnels, à partir de Siasp et des DADS-GF. En 2016, les établissements privés ont commencé à passer à la déclaration sociale nominative (DSN), qui remplace définitivement ●●●



les DADS dans les établissements privés en 2018. Ce changement bouleverse le système d'information : les fichiers Insee issus des données DADS pour les validités 2016 à 2018 ont connu de fortes révisions, en niveau comme en évolution. Les établissements hospitaliers publics ont commencé à passer à la DSN en 2020, si bien que les données Siasp s'en trouveront aussi affectées.

Pour limiter les impacts de cette période d'instabilité, la DREES a choisi de se donner 2015 comme « année de base », servant de référence pour le niveau des effectifs salariés hospitaliers. Pour les années suivantes, l'estimation des effectifs salariés consiste à venir chaîner sur le niveau de 2015 les évolutions calculées à partir des dernières versions disponibles des fichiers de l'Insee : si plusieurs fichiers sont corrigés, toutes les évolutions concernées sont mises à jour. Cette méthode présente l'avantage de s'adapter aux révisions des fichiers en ne révisant que les données postérieures à 2015.

Enfin, pour remonter avant 2010, les données retravaillées de la SAE ont été mobilisées afin de construire des séries longues depuis 2003.

Définitions

- > **Médecins et assimilés** : ils rassemblent les médecins salariés, généralistes ou spécialistes, mais aussi les salariés médecins de santé publique, médecins du travail, biologistes, odontologistes et pharmaciens. Les professeurs des universités praticiens hospitaliers (PU-PH) y sont intégrés. Seules les sages-femmes sont comptabilisées séparément.
- > **Internes** : ils rassemblent les internes (toutes spécialités confondues) réalisant leur stage dans un établissement de santé, quelle que soit la structure qui les rémunère, ainsi que les faisant fonction d'internes (FFI).
- > **Sages-femmes** : il s'agit des sages-femmes salariées.
- > **Infirmiers** : ils incluent tous les infirmiers diplômés d'État (IDE) salariés, avec ou sans spécialisation, à l'exclusion du personnel infirmier d'encadrement (cadres infirmiers, surveillants chefs infirmiers) comptabilisé dans « autres personnels soignants ».
- > **Aides-soignants** : ils rassemblent tous les aides-soignants salariés, y compris les aides médico-psychologiques et les auxiliaires de puériculture.
- > **Personnel administratif** : il regroupe le personnel de direction salarié et les autres personnels administratifs salariés (secrétaires médicaux et assistants médico-administratifs par exemple).
- > **Autres personnels soignants** : ils rassemblent le personnel salarié d'encadrement des services de soins, les salariés psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (non médecins), les agents de service hospitalier (ASH) et le personnel salarié de rééducation.
- > **Autres personnels non soignants** : ils rassemblent le personnel éducatif et social salarié, le personnel médico-technique salarié, le personnel technique et ouvrier salarié (y compris les ingénieurs et conducteurs ambulanciers).

Pour en savoir plus

- > **Barlet, M., Marbot, C. (dir.) (2016).** *Portrait des professionnels de santé – édition 2016*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-Santé.
- > **Charnoz, P., Delaporte, A., Dennevault, C., Pereira, E., Toutlemonde, F. (2020, décembre).** Évolution des effectifs salariés hospitaliers depuis 15 ans - Méthodologie de construction d'agrégats nationaux. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 69.
- > **DGAFP (2021, décembre).** Rapport annuel sur l'état de la fonction publique – édition 2021.
- > **Donzeau, N., Pons, Y. (2022, mars).** En 2020, l'emploi continue d'augmenter dans la fonction publique, notamment dans le versant hospitalier. Insee, *Insee Première*, 1897.